

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Chefs d'établissement, médecins,
cadres administratifs, cadre de
santé, personnel soignant.

ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)

Atelier de formation sur site

METHODES

Atelier de formation construit dans
un esprit pragmatique, où l'action
domine la théorie,

Les exercices pratiques et mises
en situation alternent entre les cas
« réalistes » et les cas « décalés »

pour permettre à chacun de
prendre le recul nécessaire et
d'intégrer les outils et les
meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et
évolutive, suivant « brique sur
brique » ce qui a été acquis
précédemment pour un
apprentissage exponentiel,
renforcé et complet.

INGENIERIE

PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes

Avocat – Expert droit de la santé

Membre du comité scientifique

Cofordis

L'écrit et la communication auprès du patient, du résident et de ses proches

Objectifs de la formation

- Connaître et maîtriser le droit des patients concernant leur accès aux données écrites
- Savoir communiquer autant par écrit que par oral.



Programme – réf. : P.SA.ECCOPREP

- **Module 1 : Droit des patients, le point juridique sur le secret (professionnel et médical) et le dossier patient**
- **Module 2 : Débat et table ronde faut il dire la vérité dans le milieu de la santé**
- **Module 3: Cas concret et mise en situation (vidéo)**
- **Module 4: Comment rédiger de bons rapports circonstanciés**
- **Module 5: CRUQPEC, CRCI, tribunal administratif et pénal, quand l'écrit soignant sert de preuve**
- **Module 6: Point sur la jurisprudence**
- **Module 7 : préparation au contentieux médical et à la tenue d'un procès**
- **Module 8: Comment instaurer une communication écrite et orale bienveillante**